

SECTION 1 : IDENTIFICATION

Identifiant du produit : Contre-colorant bleu d'Evans à 0,5 %

Pour systèmes d'analyse : ANCA

ANCA-L

EBNA

HEp-2 Fluorescent ANA CS

HEp-2000® Fluorescent ANA-Ro CS

HEp-2000® Fluorescent ANA-Ro GCS

Utilisation recommandée et restrictions d'utilisation : Pour diagnostic in vitro uniquement

Partie responsable :

Nom : Immuno Concepts N.A. Ltd.

Adresse : 9825 Goethe Road Suite 350, Sacramento, CA, 95827, USA

www.immunconcepts.com

Assistance technique : 1-800-251-5115; technicalsupport@immunconcepts.com

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification(s) chimique(s)

Carcinogénicité 1

Mot de signalisation

DANGER

Déclaration(s) de danger

Peut provoquer le cancer

Symbole(s)



Déclaration(s) de précaution

Prévention

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité.
Porter des gants et des vêtements protecteurs.

Réponse

En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Chercher un avis médical.

Stockage

Conserver dans un endroit frais et sec.

Élimination

Éliminer le contenu et le conteneur conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.

SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Les ingrédients dangereux et non dangereux ne sont indiqués que s'ils sont présents à une concentration de 1% ou plus (0,1% pour les carcinogènes).

Composant	N° CAS	Fourchette de pourcentage
Eau	7732-18-5	> 98%*
Poudre de bleu d'Evans	26628-22-8	0.5%

* Le pourcentage précis de chaque composant représente un secret commercial.

SECTION 4: MESURES DE PREMIERS SOINS

Premiers soins : Yeux

Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Si une irritation persiste, consulter un médecin.

Premiers soins : Peau

Laver immédiatement la peau à l'eau et au savon. Si une irritation persiste, consulter un médecin.

Premiers soins : Ingestion

En cas d'ingestion, faire immédiatement appel à des soins ou des conseils médicaux. Ne pas provoquer de vomissement.

Premiers soins : Inhalation

Déplacer la personne à l'air non contaminé. Si la personne affectée ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Risques généraux d'incendie

Aucun ; Cf. Section 9 pour les propriétés d'inflammabilité.

Produits à risque de combustion

Aucun connu.

Moyens d'extinction

Utiliser du dioxyde de carbone, un produit chimique sec, un jet d'eau, ou une mousse résistante à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun

Matériel / Instructions de lutte contre l'incendie

Les pompiers doivent porter un équipement de protection complet. Utiliser un jet d'eau pour maintenir au frais les contenants exposés au feu.

SECTION 6: MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Récupération et neutralisation

Aucune

Matériels et méthodes de nettoyage

Ramasser avec un matériau absorbant inerte. Conserver dans un contenant fermé et garder pour l'élimination avec les déchets. Ventiler ou aérer la zone et nettoyer le lieu de déversement après avoir bien épongé la substance.

Mesures d'urgence

Isoler la zone. Éloigner le personnel non requis.

Précautions personnelles et équipement de protection

Porter des vêtements appropriés pour minimiser le contact de la peau.

Précautions pour l'environnement

Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts.

Prévention des risques secondaires

Aucune

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Procédures de manutention

Bien laver la peau après toute manipulation.

Procédures d'entreposage

Conserver le contenant hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Incompatibilités

Éviter le contact avec les oxydants forts, les métaux, les acides forts et les bases fortes.

SECTION 8: CONTRÔLE DES EXPOSITIONS / PROTECTION PERSONNELLE

Limite d'exposition aux composants

Ce produit ne contient aucune substance ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Mesures d'ingénierie

Veiller à ce que les douches oculaires et les douches de sécurité soient situées à proximité du poste de travail. Maintenir une aération appropriée.

Matériel de protection individuelle : Respiratoire

Utiliser des respirateurs agréés NIOSH / MSHA si les limites d'exposition sont dépassées ou si une irritation ou d'autres symptômes sont présents.

Matériel de protection individuelle : Mains

Utiliser des gants imperméables.

Matériel de protection individuelle : Yeux

Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial approuvé NIOSH.

Matériel de protection individuelle : Peau et corps

Porter une blouse de laboratoire pour minimiser le contact avec la peau.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

Aspect:	Bleu	Limite supérieure d'inflammabilité (LSI):	ND
État Physique:	Liquide	Limite inférieure d'inflammabilité (LII):	ND
Odeur:	Aucune	Pression de vapeur:	ND
Seuil Olfactif:	ND	Densité relative:	ND
pH:	7.4 ± 0.2	Densité de vapeur:	ND
Fusion/point de congélation:	ND	Solubilité:	ND
Point d'ébullition:	ND	Coefficient de partage (n-octanol/eau):	ND
Point d'éclair:	ND	Auto-inflammation:	ND
Taux d'évaporation:	ND	Température de décomposition:	ND
Inflammabilité (solid, gaz):	ND	Viscosité:	ND

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique

Le matériau est stable.

Potentiel de réaction dangereuse

Ne se produira pas.

Conditions à éviter

Aucune

Produits incompatibles

Éviter le contact avec les oxydants forts, les métaux, les acides forts et les bases fortes.

Produits de décomposition dangereux

Fumées et gaz irritants toxiques.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë :**Analyse des composants - DL50 / CL50**

Aucune LD50 / LC50 disponible pour les composants de ce produit.

Autres effets potentiels sur la santé : Propriété / stimulation corrosive de la peau

Ce produit n'a pas été signalé comme présentant des effets d'irritation de la peau.

Autres effets potentiels sur la santé : Lésion / stimulation oculaire grave

Ce produit n'a pas été signalé comme présentant des effets quelconques d'irritation oculaire.

Autres effets potentiels sur la santé : Ingestion

Peut être dangereux en cas d'ingestion.

Autres effets potentiels sur la santé : Inhalation

Ce produit n'a pas été signalé comme présentant un danger d'inhalation.

Sensibilisation des organes respiratoire / Sensibilisation de la peau

Ce produit n'a pas été signalé comme présentant un danger de sensibilisation.

Mutagénicité des cellules génératives

Ce produit n'a pas été signalé comme présentant un danger mutagène.

Carcinogénicité**A : Renseignements généraux concernant le produit**

Ce produit n'a pas été signalé comme présentant un effet carcinogène quelconque.

B : Carcinogénicité des composants

Poudre de bleu d'Evans (314-13-6)

IARC : Groupe 3, Vol. 8, Sup 7 [1987]

Toxicité reproductive

Ce produit n'a pas été signalé comme présentant un effet quelconque de toxicité reproductive.

Toxicité générale pour des organes cibles spécifiques : Exposition unique

Ce produit n'a pas été signalé comme présentant un effet quelconque de toxicité sur des organes cibles spécifiques.

Toxicité générale pour des organes cibles spécifiques : Exposition répétée

Ce produit n'a pas été signalé comme présentant un effet quelconque de toxicité sur des organes cibles spécifiques suite à d'expositions répétées.

Risque d'aspiration par des organes respiratoires

Ne présente pas de risque d'aspiration.

Proposition 65 de la Californie concernant le risque des composants

Cet produit ne contient aucun produit chimique connu dans l'état de Californie et pouvant provoquer des cancers, des malformations congénitales ou d'autres problèmes de reproduction.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****A : Renseignements généraux concernant le produit**

Ce produit n'a pas été signalé comme présentant un effet écotoxique quelconque.

B : Analyse des composants - écotoxicité - toxicité aquatique

Aucune information disponible pour les composants de ce produit.

Persistance / dégradabilité

Aucune information disponible pour le produit.

Bioaccumulation

Aucune information disponible pour le produit.

Mobilité dans le sol

Aucune information disponible pour le produit.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS SUR L'ÉLIMINATION**Instructions pour l'élimination des déchets**

Cf. Section 7 pour les procédures de manipulation. Cf. Section 8 pour les recommandations concernant les équipements de protection individuelle.

Élimination de contenants ou d'emballages contaminés

Respecter toutes réglementations locales, régionales et nationales. Offrir les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise agréée d'élimination de déchets.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

UN Information		Les dangers de l'environnement	
Nombre:	2811	Polluant marin:	Non
Numéro d'expédition:	Toxique solid, organique, n.o.s. (Tetrasodium 6,6'-((3,3'-dimethyl-(1,1'-biphenyl-4,4'diyl)bis(azo)bis(4-amino-5-hydroxy-1,3-naphthalenedisulphonate))	Transport en vrac:	S/O
Le transport classe de danger:	6.1	Des précautions spéciales pour l'utilisateur:	NA
Groupe d'emballage:	III	IMDG information	
		Numéro d'expédition:	Non réglementé

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Marquage et Étiquetage CE :****Symbole(s) :**

Aucun

Mentions de danger :

Aucune

Analyse des substances - Inventaire

Composant / N° CAS	Listé		
	OSHA	CAN DSL	TSCA
Eau 7732-18-5	Non	Oui	Oui
Bleu d'Evans 314-13-6	Non	Oui	Oui

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**Clé / Légende**

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists ; ADG = Australian Code for the Transport of Dangerous Goods by Road and Rail ; ADR/RID = European Agreement of Dangerous Goods by Road/Rail ; AS = Standards Australia ; DFG = Deutsche Forschungsgemeinschaft ; DOT = Department of Transportation ; DSL = Domestic Substances List ; EEC/CEE = European Economic Community/Communauté Économique Européenne ; EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes ; ELINCS = European List of Notified Chemical Substances ; UE = Union Européenne ; HMIS = Hazardous Materials Identification System ; CIRC = Centre international de Recherche sur le Cancer ; OMI = Organisation maritime internationale ; IATA = International Air Transport Association ; MAK = Maximum Concentration Value in the Workplace ; NDSL = Non-Domestic Substances List ; NFPA = National Fire Protection Association ; NOHSC = National Occupational Health & Safety Commission ; NTP = National Toxicology Program ; STEL = Short-term Exposure Limit ; TDG = Transportation of Dangerous Goods ; TLV = Threshold Limit Value ; TSCA = Toxic Substances Control Act ; MPT = Moyenne Pondérée dans le Temps ; S/O = Sans Objet ; ND = Non déterminé

Références bibliographiques

Disponibles sur demande.

Les informations ci-dessus sont considérées comme correctes, mais ne prétendent pas être exhaustives et doivent être utilisées uniquement à titre indicatif. Immuno Concepts, N.A. Ltd, ne sera pas tenu responsable pour tout dommage résultant de la manipulation ou du contact avec le produit ci-dessus.

Copyright 2015, Immuno Concepts, N.A. Ltd.

Licence accordée pour faire un nombre illimité de copies sur papier et pour usage interne uniquement.